



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

Pourquoi nous ne participerons pas au « déjeuner de travail » du 9 février

Annoncées en décembre dernier devant les sénateurs et sénatrices, les « assises du financement des universités » ont été lancées le 8 janvier par Amélie de Montchalin, ministre de l’Action et des Comptes publics, et Philippe Baptiste, ministre de l’Enseignement supérieur, la Recherche et l’Espace. Elles doivent permettre de « disposer d’un diagnostic partagé, rigoureux et incontestable sur la situation financière des universités et sur le soutien apporté par l’État » et « de renforcer la lisibilité de l’action publique et d’éclairer les décisions à venir ». Leur organisation a été confiée à MM. Jérôme Fournel et Gilles Roussel.

Nos organisations regrettent que des échanges ne se fassent pas dans le cadre des instances représentatives telles que le CSA ministériel, officiellement présidé par le ministre, ou le CNESER. Des audiences bilatérales ont commencé à être organisées par les coordinateurs des assises, mais sans aucune précision des modalités d’organisation et du calendrier envisagé en amont. Nous avons demandé à prendre connaissance de la lettre de mission envoyée aux deux organisateurs. À ce jour, nos demandes sont restées lettre morte.

Par ailleurs, vendredi 6 février, les représentant·es de nos organisations syndicales ont été subitement invité·es, pour le moins dans la précipitation, à participer le lundi 9 février à un « déjeuner de travail » présidé par le ministre de l’ESRE, sans plus de précisions. Nos organisations ont choisi de décliner l’invitation à ce déjeuner, parce qu’au-delà de l’amateurisme dont l’organisation témoigne, la forme choisie – sans plan de travail ni ordre du jour – confine à une opération de communication incompatible avec l’impérieuse nécessité d’améliorer le financement public du service public de l’ESR.

Nos organisations considèrent que le budget, le financement de l’ESR et les conséquences des choix austéritaires imposés par le gouvernement ne peuvent être traités avec cette légèreté et demandent, avant toute discussion sérieuse sur un sujet aussi grave, que les conditions nécessaires à l’attention et à la réflexion soient réunies.

Paris, le 9 février 2026